



NON AU HARCÈLEMENT



VIOLENCE



ANNÉE 2021 - 2022
ÇA BOUGE !



L'année a recommencé, nous avons refait le plein d'idées pour continuer à sensibiliser les élèves à l'égalité filles-garçons !

Au cœur de ce numéro, le thème des violences. Charlotte nous présente son rôle d'ambassadrice contre le harcèlement scolaire.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à échanger avec les internes de secondes et de premières présents à notre première séance de film débat, le lundi 18 octobre au soir. Nous avons regardé *Les femmes du bus 678* du réalisateur égyptien Mohamed Diab. Avec une vivacité et une maturité étonnantes, les élèves ont débattu du thème des agressions sexuelles et du harcèlement de rue qui est au cœur de ce film.

Dans la série des bonnes nouvelles, nous allons évoquer l'annonce du ministre de la Santé sur la gratuité des soins liés à la contraception jusqu'aux 25 ans des femmes, et les TSMGB nous disent ce qu'ils en pensent.

Enfin, autre très bonne nouvelle : Les *Elles* sont mixtes ! Nos collègues Franck Bignères et Lionel Martin rejoignent notre comité de rédaction. Maïana de TE2 a décidé aussi de s'engager avec nous.

Merci à eux et à elle qui font grandir les *Elles* !

E.F.

Du nouveau pour tous les élèves de secondes !

Toutes les classes de secondes du lycée général et professionnel vont pouvoir bénéficier cette année de 2 heures en demi-groupe d'éducation à la sexualité. Mme Diot, proviseure-adjointe présente le dispositif.

SOMMAIRE

► EN DIRECT DU LYCÉE

- Reportage p. 2
- Interview p. 3
- Sondage p. 4
- Témoignage p. 6
- Action p. 7

► ON VOUS TIENT AU COURANT

- Côté concepts p. 9
- Bonnes nouvelles p. 10

► PARLONS-EN !

- Côté culture p. 11

► À NOTER DANS VOS AGENDAS - CRÉDITS





TOUTES LES CLASSES DE SECONDES DU LYCÉE GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL VONT BÉNÉFICIER CETTE ANNÉE DE 2 HEURES EN DEMI-GROUPE D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.

Ah bon, c'est le rôle de l'école de parler de sexualité ?!

Et oui, c'est une des missions officielles de l'école !!

L'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'Éducation depuis la loi du 4 juillet 2001. L'article L. 312-16 est ainsi libellé : "Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain."

Ça consiste en quoi ? On va parler de la reproduction ?

Pas seulement !

L'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection de plusieurs champs

Le champ juridique et social

Sensibiliser les élèves sur des questions sociétales, les mésusages des outils numériques et des réseaux sociaux, les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc. Combattre les préjugés à l'origine de discriminations, stigmatisations et violences.

Le champ psycho-émotionnel

Estime de soi, compétences psychosociales, relations interpersonnelles, émotions et sentiments. Apprendre à échanger avec ses pairs, dans le respect de la sphère privée.

Le champ biologique

Anatomie, physiologie, reproduction et ce qui en découle, en termes de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH-sida.



ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ POUR LES SECONDES

INTERVIEW

Pourquoi faut-il éduquer à la sexualité au lycée ?

MADAME DIOT, PROVICEURE-ADJOINTE, NOUS RÉPOND.

“

Obligatoire depuis 2001, la circulaire de mai 2018 a relancé les séances d'éducation à la sexualité et à la vie affective.

« Parmi les 12 millions de jeunes scolarisés chaque année, seule une petite minorité bénéficie tout au long de leur scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité », constate le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dans un rapport de 2016.

Les élèves de seconde générale, technologique et professionnelle du lycée en font partie !



Ateliers de l'égalité - mai 2021

Ces interventions me semblent importantes car elles permettent de libérer la parole.

Certes les réseaux sociaux et internet peuvent répondre à des questions, mais rien ne vaut le dialogue avec des professionnels.

Les élèves sont peu habitués à parler de vie affective. Parler de relations sexuelles, de plaisir ou encore d'homosexualité à l'école n'a toujours rien d'évident.

Deux heures pour aborder des questions complexes et lutter contre l'homophobie, les stéréotypes ou encore la violence vis-à-vis des femmes, c'est peu, mais c'est notre goutte d'eau, notre participation...

”

CÉCILE DIOT



REMBOURSEMENT TOTAL DES SOINS LIÉS À LA CONTRACEPTION POUR LES JEUNES FILLES JUSQU'À 25 ANS !



SONDAGE

Seul un tiers des élèves était au courant de cette annonce. Et c'est par les réseaux sociaux qu'ils l'ont apprise.

Savais-tu qu'elle était déjà gratuite pour les 15-18 ans depuis 2013 ?



Seule la moitié des élèves savait que la contraception est gratuite pour les 15-18 ans.

EN COURS D'EMC AVEC MONSIEUR MARTIN, LES ÉLÈVES DE TSMGB CONFIENT PAR ÉCRIT LEURS RÉACTIONS À CETTE ANNONCE.

"Il y aura une prise en charge de la contraception hormonale, du bilan biologique, de la consultation de prescription et de tous les soins qui sont liés à cette contraception jusqu'à 25 ans", a annoncé début septembre le Ministre de la Santé Olivier Véran.

QUE PENSES-TU DE CETTE MESURE ?

« Je le savais car je suis moi-même concernée » ♀

« Je l'ai su avec une ancienne copine » ♂

« Je savais que la contraception est gratuite pour les 15-18 ans, j'ai moi-même été surprise quand j'ai demandé une contraception d'urgence en pharmacie à l'âge de 16 ans et qu'on me l'a faite payer alors que j'avais montré ma carte d'identité. » ♀

« Non je ne le savais pas mais cela était évident pour moi. » ♂

« Je trouve ça bizarre que l'État trouve ça normal d'aider les 15-18 ans à avoir des rapports. » ♂

« Beaucoup finissent tout juste leurs études ce qui fait qu'elles n'ont pas assez de ressources financières afin de se payer la contraception, ce qui cause souvent des grossesses qui ne sont pas prévues. » ♀

« Ça aurait dû être fait avant, car c'est cher et ça représente un trou financier que l'on pourrait éviter quand on est jeune. De plus cela va permettre de minimiser le risque d'IVG. » ♂

« Cela serait bien si elle était remboursée pour tous les âges. » ♀

« Je suis d'accord avec cette mesure car tomber enceinte doit être un choix et pas une contrainte. » ♀

« Je n'étais pas au courant de cette annonce mais elle me semble légitime car avoir un enfant peut changer une vie, on doit donc être libre ou non d'en avoir. » ♂

« Cette mesure est très bien, ça laisse un choix plus libre aux plus démunis. Nous sommes remboursés pour des problèmes ou des maladies moins graves alors il est évident que ça doit l'être pour un tel cas si important pour une femme. » ♂

♀ Réponse donnée par une fille

♂ Réponse donnée par un garçon

“ C’est bien d’avoir prolongé la gratuité des contraceptions jusqu’à 25 ans car il est important pour toutes les femmes d’avoir le droit de se protéger. ”

« Partager des adresses de ces services dans les lycées. »

« Dès lors qu’une femme a 16 ans, il devrait y avoir une liste de médecins qui devrait lui être envoyée par mail. »

« On pourrait proposer à chacune des filles dans les écoles, les lycées si elles souhaitent avoir un suivi gynécologique, pour enlever ce sujet « tabou » chez certaines filles. »

« Il faudrait multiplier les personnes de cette profession. »

À ton avis que faudrait-il faire pour améliorer la prise en charge des jeunes filles ?

« Les gynécologues sont souvent saturés et le délai de rendez-vous est long (souvent plusieurs mois). »

« Il faudrait peut-être que les consultations soient moins chères et abordables pour tous. »

« La prise en charge d’un gynécologue doit être imposée à un certain âge afin d’accéder plus facilement au rendez-vous. »

« Je ne me sens pas concerné. »

“ Il faudrait dans un premier temps diminuer le tabou à ce sujet, dès le début de l’adolescence, prévenir et informer et à ce sujet. ”

« Il faudrait peut-être aussi mieux nous informer pour éviter certains problèmes ou certaines questions que nous nous posons. »

Et il y a aussi la honte.

« Il faudrait mettre un numéro à disposition, car dans des familles c’est inenvisageable. »

Vu que prendre rendez-vous chez un médecin quand on est mineur, le médecin est obligé de prévenir les parents. Donc je pense que c’est pour ça que les jeunes filles ne prennent pas rendez-vous. »



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Charlotte, élève de TB, ambassadrice contre le harcèlement nous parle de son engagement



TÉMOIGNAGE

"Je suis ambassadrice contre le harcèlement depuis l'année dernière. Je fais partie du Conseil National à la Vie Lycéenne ainsi que du Conseil Académique à la Vie Lycéenne qui m'a proposé de me former sur cette thématique très importante selon moi.

Mon travail d'ambassadrice consiste à être à l'écoute.

Mon travail d'ambassadrice consiste à être à l'écoute et également à essayer d'aider et d'orienter des personnes qui se trouveraient en situation de harcèlement vers les personnes qui pourront être aptes à les aider.

Avec le Covid, cela a été plutôt compliqué d'organiser des actions au sein du lycée mais l'objectif serait de réitérer ce qui a été fait pendant mon année de seconde en 2019-2020. Les ambassadeurs du lycée effectuaient des passages dans les classes afin de parler du

harcèlement, proposer des ateliers etc. Les élèves viennent nous voir car ils ont été victimes d'insultes à répétitions ou de situations où ils se sentent rabaissés en permanence, c'est ce qui revient le plus souvent.

Les adultes de l'établissement nous aident à mener des actions et à construire des projets afin notamment de motiver d'autres élèves à devenir ambassadeurs contre le harcèlement.

Si une personne pense être victime de harcèlement il faut en parler.

J'aimerais que chaque personne comprenne que dans chaque situation une personne peut l'aider et l'écouter au sein du lycée et que si une personne pense être victime de harcèlement il faut en parler."

Charlotte

HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE
Violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique, et qui isole la victime.



DISPOSITIF DANS L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Ambassadeurs contre le harcèlement : Une formation départementale

Elle permet à 2 élèves par établissement d'être formés en tant qu'ambassadeurs lycéens. Leur rôle est de mettre en place un projet de sensibilisation sur la problématique du harcèlement entre pairs dans leur établissement.



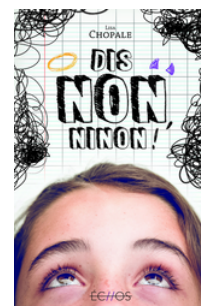
NON AU HARCÈLEMENT

VES, PARENTS, PROFESSIONNELS APPELEZ LE

3020

Service & appel gratuits

LES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR E-SIDOC





SÉANCE DE FILM DÉBAT AVEC LES INTERNES !

ACTION

**Lundi 18 octobre 2021 une trentaine d'internes a débattu sur le thème du harcèlement de rue et des agressions sexuelles dans l'espace public :
Comment réagir ? Quelles solutions ?**

ILS ONT REGARDÉ LE FILM
LES FEMMES DU BUS 678
DE MOHAMED DIAB

Ce film raconte le combat de trois femmes égyptiennes qui ont subi des agressions sexuelles.

Elles se battent pour faire reconnaître leurs droits.

Le film est sorti en 2010, juste après le premier procès pour agression sexuelle qui a eu lieu en Égypte en 2008.



- ▶ Le film est très réaliste, il montre les faits tels qu'ils se passent.
- ▶ Le mari exige des relations sexuelles de la part de sa femme alors qu'elle ne veut pas.
- ▶ Le film montre toutes les facettes de la réalité, ce n'est pas idéalisé.
- ▶ Le mari qui dit à sa femme qui a été agressée : j'ai besoin de toi.
- ▶ La femme qui se défend quand elle est agressée, on la traite de folle.
- ▶ Chacune d'entre nous s'est déjà faite importuner dans la rue.
- ▶ Les femmes subissent ça tous les jours, c'est l'enfer.
- ▶ La réaction d'un policier qui refuse la plainte pour agression sexuelle.
- ▶ Les femmes n'arrivent pas à dire qu'elles ont été agressées sexuellement.
- ▶ Affirmer que si une femme se fait agresser, c'est à cause de sa tenue.
- ▶ La réaction des familles qui pense que si leur fille porte plainte, ça va être un déshonneur.

Tour de table :
ce qui a frappé les élèves

ACTION



SÉANCE DE FILM DÉBAT AVEC LES INTERNES !

- ▶ Apprendre aux enfants qu'on ne peut pas tout faire.
- ▶ Seba aide les autres femmes par son groupe d'auto-défense.
- ▶ Le film montre que les hommes doivent être les alliés des femmes.
- ▶ Nelly est courageuse, elle veut mener ses projets et ses convictions jusqu'au bout.
- ▶ Ce film est plutôt optimiste, la société évolue.
- ▶ Le policier n'est pas dans l'écoute au début, mais il évolue et soutient les femmes qui se défendent.

Comment
sortir du sentiment
de honte et faire
valoir ses droits ?

- ▶ Parler sur les réseaux sociaux.
- ▶ Fayça défend ses enfants.
- ▶ Seba a le courage de ne pas pardonner à son mari, alors qu'elle l'aime encore.

Film inspiré de faits réels !

Noha Rushdi est la première femme égyptienne à porter plainte en 2008 pour agression sexuelle.

Elle a réussi à faire condamner son agresseur à trois ans de prison.



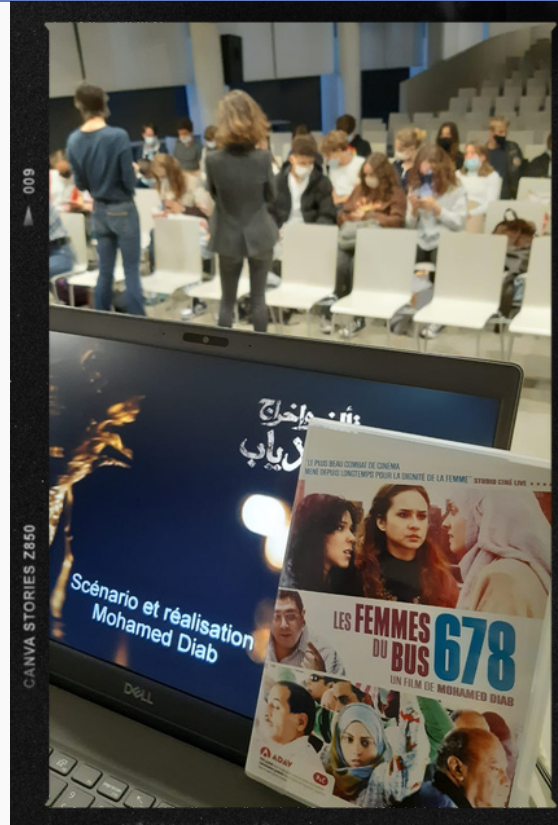
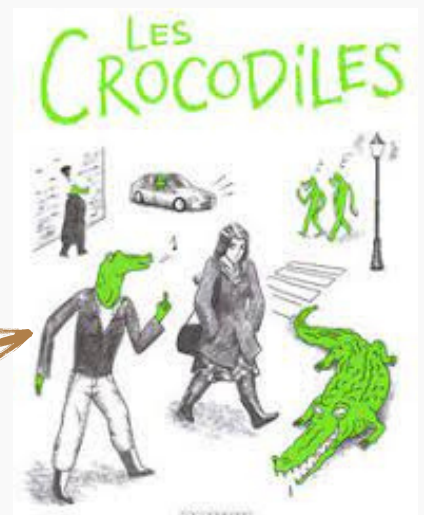
POUR ALLER PLUS LOIN :

A EMPRUNTER AU CDI

LIEN VERS LE SITE DU



**PROJET
CROCODILES**





QU'EST-CE QUE ÇA DÉSIGNE ?!

Et que dit la loi exactement ?

Viol

Peine de réclusion criminelle de 15 ans, voire de 20 ans en cas de circonstance aggravante.

Toute forme de rapport sexuel avec pénétration imposée à quelqu'un sans son consentement ou imposé à la victime par l'auteur sur la personne de l'auteur. L'absence de consentement est présumée en droit français en cas de violence, de contrainte, de menace ou de surprise.

Exhibition sexuelle

Un an d'emprisonnement
15.000 € d'amende

Nudité, actes sexuels ou gestes obscènes imposés à la vue d'autrui dans un lieu public ou privé accessible aux regards du public.

Agression sexuelle

Violence sexuelle commise sans acte de pénétration mais supposant un contact physique imposé par la force, la menace, la contrainte ou la surprise.

5 ans d'emprisonnement
75.000 € d'amende.

Harcèlement sexuel

Imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

jusqu'à 3 ans d'emprisonnement
45.000 € d'amende.

Outrage sexiste

Amende de 750 à 1500€
pouvant être accompagnée de peines complémentaires.

Nouvelles infractions depuis 2018

Tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste portant atteinte à la dignité de la victime en raison de son caractère dégradant ou humiliant ou créant à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Délit de voyeurisme

Un an d'emprisonnement et
15 000 € d'amende.

Fait de capter par tout moyen des images intimes à l'insu d'une victime ou sans son consentement.

À SAVOIR !

"FACE AU HARCÈLEMENT SEXISTE, TOUT LE RÉSEAU TBM FAIT BLOC !"



3 outils sur l'application "Mon Chaperon" pour les personnes qui se déplacent **seules**

- le copiétonnage
- le suivi à distance
- le bouton d'alerte



Cette appli permet d'indiquer en direct que l'on est victime d'une agression. Les personnes aux alentours ayant téléchargé l'application en sont immédiatement averties.

BONNES NOUVELLES !

STOP AUX VIOLENCES GYNÉCOLOGIQUES ET OBSTÉTRICALES !

Une charte de bonnes pratiques devra être dorénavant accrochée dans les salles d'attente des praticiens.

Vers plus de bienveillance et de respect envers les patientes...



DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT AU MEXIQUE



LES SUISSES ONT APPROUVÉ LE MARIAGE POUR TOUS



LES FOOTBALLEUSES AMÉRICAINES TOUCHERONT LES MÊMES PRIMES QUE LES FOOTBALLEURS



DC COMICS A ANNONCÉ QUE LE NOUVEAU SUPERMAN ASSUMERA SA BISEXUALITÉ DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA BD

IL ÉTAIT TEMPS !

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE : INTERDICTION DES "THÉRAPIES DE CONVERSION" EN FRANCE !

Octobre 2021

L'Assemblée Nationale a voté une loi qui interdit de convertir de force les personnes gays, lesbiennes ou trans à l'hétérosexualité.

Témoignage sur France Culture d'un jeune homme de 22 ans, qui a dû subir des séances de jeûne, des veillées et des exorcismes pendant toute son enfance et son adolescence.

DOCUMENTAIRE HOMOTHÉRAPIES, CONVERSION FORCÉE DE BERNARD NICOLAS (2019) SUR ARTE VOD

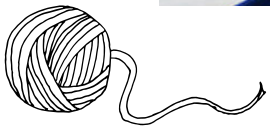


ON A TRÈS ENVIE DE VOUS PARLER DE ...



MARY SIBANDE

Mary Sibande, née au début des années 80, est une sculptrice sud-africaine basée à Johannesburg. Elle explore dans son travail la construction de l'identité, les représentations stéréotypées de la femme et les questions sociales et raciales dans la société post-apartheid.



Mary Sibande utilise ce personnage comme un alter-ego

L'héroïne de ses œuvres est une domestique nommée Sophie, archétype de la domestique noire durant l'apartheid. Mary Sibande utilise ce personnage comme un alter-ego, mis en scène dans de grandes installations aux couleurs vives, racontant ainsi la vie des femmes noires de son pays.

Venant d'une famille dans laquelle plusieurs générations de femmes ont été employées de maison (elle est la première diplômée de sa famille à suivre un cursus universitaire), cette artiste s'inspire également de son histoire personnelle. En faisant évoluer ses œuvres, Mary Sibande transforme peu à peu l'uniforme de Sophie en robe de bal.

POUR ALLER PLUS LOIN :

LIEN VERS L'EXPOSITION DU FRAC MÉCA

LIEN VERS LE SITE DE L'ARTISTE

Éléa TD



Novembre

18/11 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

20/11 : Journée internationale des droits de l'enfant

Décembre

2/12 : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage

3/12 : Journée internationale des personnes handicapées

9/12 : Journée nationale de la laïcité

10/12 : Journée mondiale des droits de l'homme



CRÉDITS :



► **Directeur de publication :** M. Laurent LEN, Proviseur

► **Comité de rédaction, conception graphique :**

- Céline SAUBAIGNÉ, professeure documentaliste
- Emmanuelle FRAYSSAC, référente égalité filles-garçons, professeure de philosophie
- Laurie MONZIOLS, professeure d'anglais
- Lionel MARTIN, professeur d'histoire-géographie et d'EMC
- Franck BIGNÈRES, professeur d'espagnol
- Maïana MEDEVIELLE, élève de TE2

► **Ont contribué à ce numéro :**

Mme DIOT, les élèves de TSMGB, les internes présents au film-débat, Éléa TD, Charlotte et Tinnhinane TB

► **Maquette et illustrations :** 

► **Contact :** Emmanuelle.Frayssac@ac-bordeaux.fr